

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE

2021-006

Département du Jura

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JG

Nombre de membres

COMMUNE DES BOUCHOUX

En exercice : 11

Votants : 11

Présents : 10

L'an deux mil vingt et un et le cinq février à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GRENARD Jérôme, Maire.

Date convocation : 28/01/2021

Présents :

COLLIN Benoit, DIONNET Sylvain, GRENARD Jérôme, HENRIOT-COLIN Florence, HENROTTE Jean-Marc, HEURTIER Isabelle, JEANTET PROST Karine, MICHAMBLÉ Anne, PONCET Michaël, ROCHE Agathe.

Date affichage : 09/02/2021

Absent excusé : HERNANDEZ Philippe dont pouvoir à PONCET Michaël

Secrétaire de séance : ROCHE Agathe

OBJET de la délibération
Tarifs salle polyvalente

Le Maire rappelle que l'assemblée délibérante avait fixé par délibération n° 2019-059 du 10 octobre 2019 les tarifs de la salle polyvalente.

Il convient de réfléchir à leur actualisation. Il est apparu qu'il manquait la possibilité de louer la salle à une entité publique.

De plus, il est proposé une augmentation tarifaire annuelle de 2% arrondi à l'euro supérieur.

Après avoir entendu M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et un pouvoir, le Conseil Municipal décide la location de la salle polyvalente des Bouchoux dans les conditions exposés ci-dessous et fixe les tarifs.

- Augmentation annuelle au 1^{er} janvier de chaque année de 2% avec arrondi à l'euro supérieur.
- Ecole et association de la commune : 1 gratuité par an
- Conseil Communautaire de la C.C.H.J.S.C. : gratuité de location
- Comité syndical du P.N.R. du Haut-Jura : gratuité de location
- Week-end : samedi et Dimanche avec remise des clefs possible dès le vendredi soir 17H
- Semaine : du lundi au vendredi 17 H
- Obsèques : gratuit pour tout enterrement sur la commune (demande de caution)

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en

Préfecture

le 09/02/2021

et publication ou
notification

du 09/02/2021

Les tarifs du tableau ci-dessous seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2022 :

Particuliers commune les Bouchoux	Demi-journée	Salle	82 €
	Journée ou soirée	Salle	153 €
	Journée ou soirée	Salle + cuisine	204 €
	Week-end	Salle	245 €
	Week-end	Salle + cuisine	306 €
	Journée complémentaire au Week-end	Salle + cuisine	77 €
Particuliers extérieurs Commune les Bouchoux	Journée ou soirée	Salle	184 €
	Journée	Salle + cuisine	245 €
	Week-end	Salle	286 €
	Week-end	Salle + cuisine	357 €
	Journée complémentaire au Week-end	Salle + cuisine	102 €
Ecoles et associations de la commune	Journée ou soirée (avec ou sans entrée payante)	Salle	62 €
	Journée ou soirée (avec ou sans entrée payante)	Salle + cuisine	82 €
	Week-end	Salle + cuisine	164 €
	Semaine (avec ou sans entrée payante)	Salle cuisine	204 €
Entités publiques Ecoles et associations extérieures à la commune	Journée ou soirée (avec ou sans entrée payante)	Salle	102 €
	Journée ou soirée (avec ou sans entrée payante)	Salle + cuisine	153 €
	Week-end	Salle + cuisine	296 €
	Semaine (avec ou sans entrée payante)	Salle cuisine	408 €
Caution (sans augmentation annuelle)	Pour toute location (salle / cuisine / ménage)		800 €

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en

Préfecture

le 09/02/2021

et publication ou
notification

du 09/02/2021

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Jérôme GRECARD

